



Enfants Majeur Expulsé et Garde Alternée

Par **Apulee**, le **18/03/2015** à **10:01**

Bonjour,

Mon ex et moi avons la garde alternée une semaine sur deux de nos deux enfants.

L'ainé est devenu majeur en Janvier 2015.

Sa mère l'a expulsée de chez elle il y a un mois et il est venu se réfugier chez moi où il est bienvenu.

Mon ex refuse de rendre la part de la PA que je lui versais pour cet enfant et refuse d'aider notre fils au quotidien.

Nous souhaitons lui et moi :

A) Notre fils et jeune majeur souhaite demander une PA à sa maman lui permettant de couvrir les frais de bouche qu'elle dépensait jusqu'alors pour lui (8 euros/jour pour le petit déjeuner le goûter et le dîner, soit 140 euros/mois équivalent aux frais de bouche pour les quinze jours d'ex garde alternée).

B) De mon côté je souhaite demander l'annulation de la part de PA le concernant puisqu'il vivra désormais en permanence chez moi. Vos commentaires seraient très bienvenus quant à nos chances de succès.

Nous souhaitons demander une procédure rapide parce que Sylvain a été expulsé.

Pouvons-nous faire un dossier commun pour ces deux demandes "en la forme des référés"?

Je précise que nous irons seuls, sans avocat, devant le JAF.

Merci pour vos réponses